



# Procès-Verbal du Bureau Départemental

Jeudi 08 Novembre 2018

**Présents** : Jacques PHILIPPE – Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Mireille COURBOULAY – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Franck BAUDRILLER – Franck JOUNIER

**Invités Présents** : Yannick OLIVIER – Alain GUERESSE – Pascal DUPÉ – Patrick BABONNEAU

## 1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DEPARTEMENTAL DU 11 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal de la réunion de Bureau qui s'est tenue le 11 Octobre 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Assemblée Générale Fédérale en Avignon : Cette Assemblée Générale s'est très bien déroulée dans une ambiance sereine.
- Partenariat Crédit Mutuel : Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER ont rencontré le Crédit Mutuel dans le cadre du renouvellement du partenariat. Après une diminution pour la saison dernière, le montant pour cette année reviendrait, à priori, au niveau d'il y a deux ans.  
Un rendez-vous a été fixé la semaine prochaine avec la personne du Crédit Mutuel responsable du mécénat dans le but de développer d'éventuels projets.
- Automnales : Les Automnales organisées par la Fédération et la Ligue des Pays de la Loire se sont déroulées les 26 et 27 Octobre à ANGERS.  
Cette réunion, en raison des sujets abordés, s'est révélée particulièrement intéressante.  
Malheureusement, seuls 17 Clubs de la Ligue des Pays de la Loire ont participé aux Automnales, parmi eux 10 Clubs de Loire Atlantique. Cette désaffection est peut-être due aux dates choisies (Lancement de la saison).  
Pendant ces automnales se tenait une réunion des OTM et des Arbitres.  
Cependant les Clubs participants se sont montrés très satisfaits du contenu des débats.
- Rencontre NM2 REZE/ PORNIC ST MICHEL : La rencontre s'est déroulée dans une salle archi-comble.  
A cette occasion le Comité a acheté 150 places qui ont été mises à la disposition des Clubs du Département.  
Cette opération sera renouvelée lors du match retour à Pornic.
- Organisation éventuelle de la rencontre masculine FRANCE / REPUBLIQUE TCHEQUE le 24 Février 2019 :  
Jacques PHILIPPE, Yannick OLIVIER et Nadine PARIS, responsable à la Fédération pour l'organisation des rencontres internationales, ont rencontré Messieurs BOLO, REBOUH et BOUQUIN à la Mairie de Nantes. Au cours de cet entretien il a été acté un engagement financier de Nantes Métropole dans le but d'organiser l'évènement Salle de la Trocardière.  
Le Conseil Départemental s'est aussi engagé.  
A ce jour nous n'attendons plus que la réponse du Conseil Régional.  
Cependant nous pouvons considérer aujourd'hui que le montage financier est prêt et que normalement la rencontre se déroulera sur notre territoire sans risque financier pour le Comité.

Concernant la billetterie, une offre sera faite aux Clubs du Département.

Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER rencontreront la semaine prochaine les Dirigeants du NBH et NRB en vue d'une éventuelle collaboration sur ce dossier.

- **Projet immobilier :** Jacques PHILIPPE, Jean-Michel DUPONT et Yannick OLIVIER ont rencontré nos avocats dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet.  
Une rencontre avec le Maire de REZE est prévue mardi prochain.  
Actuellement nous sommes en phase d'information.

- **Désignations des Officiels :** Nous avons reçu une note de la Fédération relative à la désignation des officiels. La désignation de 2 Arbitres est obligatoire sur les Championnats Régionaux Seniors et Jeunes ainsi que sur les rencontres Pré-Région masculins ou féminins avant d'envisager toute désignation sur les divisions inférieures. Les Arbitres Départementaux pourront officier sur les rencontres « Jeunes Région ».  
Jacques PHILIPPE fait lecture du courrier de réponse rédigé suite au dernier Bureau Régional et signé du Président de la Ligue.

Le courrier a été adressé à Jean-Pierre SUITAT, Thierry BALESTRIERE et au Président de la CFO. Dans ce courrier il est rappelé le mode de fonctionnement des désignations des officiels dans la Ligue des Pays de la Loire.

Compte tenu du nombre important de rencontres organisées sur le territoire chaque week-end, 22% ne font pas l'objet de désignations, sans l'aide des départements le chiffre passerait à 50%.

Pour la saison prochaine la Ligue souhaite revenir au principe suivant : une équipe engagée = un arbitre.

Il est aussi rappelé dans le courrier que la mise en place de la nouvelle charte de l'arbitrage n'est pas étrangère aux problèmes rencontrés.

Nous interviendrons sur le sujet au cours du Séminaire qui se tiendra à TROYES à la fin du mois.

Dimitri BREHERET propose que le Comité, de son côté fasse une réponse. Jacques PHILIPPE pense que ce n'est pas nécessaire dans l'immédiat. En fonction des réponses qui nous seront apportées au cours du Séminaire nous ferons ou pas un courrier commun avec la Ligue et les 5 départements.

Dans le chapitre modifications imposées, il va falloir passer à la version 2 de l'e-marque peut-être au mois de Janvier prochain, nous évoquerons aussi ce point lors du Séminaire à Troyes.

Franck JOUNIER a l'impression que la Fédération exige la mise en place de produits qui ne sont pas mûres, faute de tests suffisants et notamment pour un grand Comité comme le nôtre. Cet avis est partagé par l'ensemble du Bureau.

Pascal DUPE pense qu'avec de telles mesures on est en passe de détruire l'arbitrage, on impose sans tenir compte de la réalité du terrain.

### 3. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- **Fermeture du Comité :** Le Comité sera fermé les 24 et 31 Décembre.
- Yannick OLIVIER rappelle qu'une bonne entente entre les Elus et les Salariés est essentielle pour assurer le bon fonctionnement du Comité.
- **Services civiques :** Les deux jeunes en service civique prennent leurs marques bien coachées par Patrice LORENZI. Ils ont été formés sur le jeu « Un joueur, injouable », ils sont aussi intervenus sur les sélections et dans un Club.
- Nous avons reçu une invitation pour une réunion qui se tiendra Mercredi 14 Novembre sur le thème « Comment accueillir des volontaires en situation de handicap ? ». Le Préfet et le Président du Conseil Départemental participeront à cette réunion. Le Comité délèguera Patrice LORENZI et les 2 Services Civiques et si possible un Elu.
- **Championnat 3X3 :** Actuellement une seule équipe s'est manifestée.

Sur ce sujet une réunion se tiendra au Comité Mardi prochain à laquelle participeront le développeur Fédéral et un des salariés FFBB affecté au 3X3, côté Comité Nicolas TAMIC et Patrice LORENZI y prendront part.

- ABC 3 Rivières : Franck JOUNIER et Yannick OLIVIER rencontreront, lundi prochain, les Elus des Communes concernées et les nouveaux Dirigeants pour faire un point sur la situation du Club.
- En relation avec Nantes Métropole, une étude est lancée pour organiser l'Open de France 3X3 sur le site des Machines de l'île en 2019 ou 2020.
- Site Internet : Notre stagiaire en contrat de professionnalisation et Séverine AILLERIE travaillent sur le contenu du site et en particulier sur les activités des Commissions, pour ce faire elles se rapprocheront des Présidents et des CTF.
- Un séminaire des Dirigeants du Mini Basket se déroulera le Samedi 19 Janvier 2019 de 10H à 17H30 dans les locaux de la Fédération à Paris. L'invitation sera transmise à Sophie LAMBOUR et Christian RODET.

#### 4. POINT DE SITUATION SUR LE SITE INTERNET

Jacques PHILIPPE donne la parole à Patrick BABONNEAU pour faire le point sur la mise en place du nouveau site internet du Comité.

La version 1 est bouclée, il reste à mettre les contenus. Les migrations seront faites dès que les contenus seront mis à jour.

Une formation du personnel a eu lieu fin octobre, une autre est programmée fin novembre. Un support sera créé pour l'utilisation du site et la réalisation des mises à jour.

Yannick OLIVIER constate que l'on a bien avancé, suite aux interrogations les documents ont été mis à jour, il reste à revoir les pages d'accueil. Il propose que le nouveau site soit lancé au mois de Janvier.

Patrick BABONNEAU précise que les listes de diffusion ont été mises à jour.

Le nouveau règlement général pour la protection des données (RGPD) impacte tous les organismes opérant du traitement de données à caractère personnel. Le Comité étant concerné, un inventaire de tous nos fichiers contenant des informations personnelles sera réalisé.

#### 5. REFLEXION SUR LES REMARQUES DES CLUBS RELATIVES AUX PENALITES

Pour avoir été interpellé à plusieurs reprises au sujet des pénalités infligées aux Clubs, Jacques PHILIPPE souhaite faire un point sur celles-ci.

Il faut noter que depuis la saison dernière les contrôles sont réalisés de manière systématique ce qui explique sans doute la surprise des Clubs concernés.

Pascale SIMON pense qu'il faut avoir recours aux pénalités dans certains cas pour éviter les dérives.

A la demande de Franck BAUDRILLER, Chantal BEAUQUIN précise que la majorité des sanctions sont dues à des joueurs brûlés en infraction, des joueurs non surclassés ou pire non qualifiés, des U11 ou U13 qui font deux matchs par week-end....

Il est difficile de passer sur certaines infractions car elles peuvent impacter la santé du joueur et engager la responsabilité du Comité et des Dirigeants des Clubs concernés.

Il y a aussi des non présentation de licence, des erreurs lors de l'inscription sur la feuille pouvant prêter à confusion.

Patrick ERRIEN pense que les contrôles sur les catégories Seniors et pour les jeunes sur les catégories D1 et Elite doivent être systématiques. Sur les autres catégories ils pourraient être allégés.

Pour Franck BAUDRILLER il s'agit peut-être de Clubs courts en effectif qui pour jouer les matchs enfreignent les règlements.

Franck JOUNIER pense que l'infraction n'est pas toujours volontaire, il y a des critères importants sur lesquels on ne peut pas transiger, sur d'autres nous pourrions faire preuve d'une certaine souplesse.

Dimitri BREHERET demande si l'avertissement n'est pas considéré par les Clubs comme une sanction ? Il pense aussi qu'il faudrait faire preuve de souplesse dans certaines situations.

Il est souhaitable, et la mesure sera mise en place pour la saison prochaine, que l'avertissement avant sanction soit destiné à l'ensemble du Club et non pas au titre d'une équipe.

Yannick OLIVIER signale que cela commence à devenir compliqué car les salariés passent beaucoup de temps sur la partie administrative liée aux pénalités. Il souhaite que les fiches de procédures prévues à ces effets soient respectées.

Il faut espérer que la version 2 de l'e-marque permette de supprimer toutes les erreurs commises sur les diverses inscriptions devant être renseignées en bloquant l'enregistrement.

En conclusion sur toutes les catégories, un contrôle systématique sera fait sur les points impactant la santé du joueur (surclassement, qualification, participation à 2 rencontres le même week-end...). Pour les catégories « Jeunes » D2 et D3 les contrôles seront allégés (joueurs brûlés, non présentation de licence...). Aucun changement pour les catégories « Seniors » et « Jeunes D1 et Elite ».

Chantal BEAUQUIN fait remarquer que le travail de la Commission Sportive ne sera pas impacté de manière significative par ces nouvelles mesures, et que le temps passé sera identique à aujourd'hui.

La Commission Finances se penchera sur le montant des pénalités qui sera fixé pour la saison prochaine afin d'être en phase avec les préoccupations du Comité et des Clubs.

## 6. REUNIONS DE SECTEUR

Les dates et lieux ont été validés.

L'ordre du jour est le suivant :

- FFBB 2024
- 3X3
- Echanges avec les Clubs

Le Développeur de la Fédération, Romy CHARLES, sera présente sur les 5 réunions.

Jacques PHILIPPE demande qu'un membre des principales Commissions du Comité soit présent sur chaque réunion.

Un « doodle » sera lancé afin que chacun puisse se positionner. A réception, Patrick ERRIEN fera le point et relancera éventuellement les Commissions.

## 7. TOUR DES COMMISSIONS

### Commission des Officiels (Pascal DUPE)

Stéphanie MOREAU pourrait intégrer la Commission pour prendre en charge le dossier concernant la charte de l'arbitrage. Pascal DUPE la rencontrera pour lui présenter le travail, si elle l'accepte son intégration sera soumise à l'approbation du prochain Comité Directeur.

Au cours de la rencontre U20 HERMINE/ CHAMBRETAUD, en tant que joueur de l'HERMINE, un arbitre de notre département a eu un comportement déplacé. Pascal DUPE et Véronik VOYEAU l'ont reçu pour lui rappeler ses devoirs et ses responsabilités.

Pascal DUPE informe le Bureau que deux arbitres féminines ont participé aux journées JNA.

Pascal DUPE a été contacté par Mme PLANTARD chargée de mission à objet sportif à la Mairie de NANTES. Elle souhaite savoir si les formations d'arbitres sont obligatoires dans les Clubs, à cet effet elle sollicite un rendez-vous. Jacques PHILIPPE la contactera pour avoir des explications sur sa démarche et sur les raisons de son questionnement.

Trois pénalités financières ont été infligées à des Arbitres qui ne se sont pas présentés sur la rencontre ou pour des retours sans explication, trois avertissements ont été donnés pour des retours non justifiés.

Pascal DUPE signale qu'un seul Président de CDO (72) a pu se rendre disponible pour la plénière CRO qui a eu lieu durant les Automnales.

#### 🏀 Sportive (Chantal BEAUQUIN)

Chantal BEAUQUIN informe le Bureau que 9 forfaits toutes catégories confondues, ont été enregistrés lors du dernier tour de Coupe de Loire Atlantique. La principale raison est probablement dû au fait que ces rencontres se déroulaient pendant les vacances.

Pour l'organisation de la Finales et des Demi- Finales de coupe de Loire Atlantique les Clubs les sites pressentis sont :

Finales : ANCENIS

Demi-finales : ABC 3 Rivières, Saint Médard de Doulon, Saint Père en Retz et Clisson.

Le Bureau valide ces choix.

Chantal BEAUQUIN présente au Bureau, pour validation le schéma des montées et des descentes à l'issue de la première phase dans les catégories « Jeunes » ainsi que les dispositions prises pour l'organisation de la deuxième phase de championnat. Les propositions faites par la Commission Sportive sont validées.

#### 🏀 Qualifications (Pascale SIMON)

A ce jour notre Comité compte 23252 Licenciés soit un recul de 204 par rapport à la saison dernière. Ce recul s'explique par la perte des 3 Clubs du Morbihan qui ont rejoint leur département.

Nous avons enregistré 1569 licences contact OBE, 1169 mutations et 165 licences « T ».

Au Challenge du Licencié nous sommes classés au vingtième rang.

Pascale SIMON informe le Bureau que la CTC Golf Saint Herblain / NBB ne sera pas reconduite la saison prochaine.

#### 🏀 Développement et Nouvelles Pratiques (Alain GUERESSE)

Alain GUERESSE annonce la démission, en raison d'une mutation professionnelle, de Laurent LOUBRY, Président de Blain.

C'est une mauvaise nouvelle pour le groupe qui travaille sur le développement du Secteur Nord Est car le Club de Blain au travers de son Président était moteur.

La personne est difficile à remplacer, le Club s'orienterait vers une co-présidence.

Aujourd'hui les 5 Pilotes qui travaillent sur les différents axes se réuniront d'ici une dizaine de jours pour faire un point sur l'avancement du projet.

Dans le cadre des nouvelles pratiques, un groupe s'est réuni pour faire un brainstorming afin de savoir ce qui favoriserait le développement du 3X3, quels sont les freins, quels sont les accélérateurs...

Au 31 Octobre, date butoir pour l'engagement en championnat, une seule équipe s'était engagée, en conséquence il n'y aura pas de championnat cette saison.

Sur la partie Tournoi, aujourd'hui, un seul tournoi, organisé par la Ligue s'est déroulé à Nantes.

Actuellement on ressent une approche frileuse pour le 3X3.

Pour la saison prochaine, pour qu'un championnat puisse être mis sur pied, il faut communiquer auprès des Clubs pour qu'au 15/03/2019, ils connaissent les tenants et les aboutissants d'un championnat 3X3 et ainsi les motiver à engager des équipes.

En attendant il est indispensable de mettre le paquet sur les tournois.

La Commission interviendra dans ce sens au cours des réunions de secteur.

#### 🏀 Technique (Franck BAUDRILLER)

Les sélections se sont entraînées pendant les vacances, tout s'est bien passé.

Le problème d'absence de créneau d'entraînement le lundi soir a été résolu, Basse Indre et l'Herminie ont proposé des créneaux.

La formation « Accompagnateur d'équipe » : un module se met en place à Vallet, il y a 21 postulants. Avec Guénaël LAHONDA, Franck BAUDRILLER se sont déplacés à Saint Nazaire pour rencontrer les Dirigeants du SNOS au sujet du non engagement d'une équipe en D1. A cette réunion s'est joint l'ABCN car un projet de CTC est à l'étude en U17 pour déposer éventuellement un dossier Région. Franck BAUDRILLER a incité les deux Clubs à travailler sur un dossier U13 pour assurer une certaine continuité.

Franck BAUDRILLER souhaite savoir sur quelles catégories nous rencontrons des problèmes d'incivilité, y-a-t-il des problèmes sur les catégories D2, D3 ?

Dans ces catégories, il pense que les cas d'incivilité peuvent résulter de l'ignorance des règles de la part des joueurs, des entraîneurs voire des arbitres.

La Commission va essayer de mettre en place sur 4 zones géographiques une formation sur les prérequis niveau D2, D3. Un groupe de travail composé de dirigeants, entraîneurs, parents pourrait travailler autour de ce thème.

Lorsque le contenu de cette formation sera défini, Franck BAUDRILLER fera une présentation au Bureau.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

Après étude auprès de la comptabilité, Franck JOUNIER s'est rendu compte que pour l'encadrement des sélections, ce sont souvent les Techniciens des mêmes Clubs qui sont sollicités. Il a soumis à la Commission Technique l'idée d'élargir le groupe et pourquoi pas comme évoqué en son temps de solliciter nos CTF.

La séance est levée à 22h50.

**Le Président**  
Jacques PHILIPPE



**Le Secrétaire Général**  
Patrick ERRIEN

